

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY

Siège : Rue des 4 éléments - Pompey

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**

Séance du 21 novembre 2019

Le Conseil de Communauté du Bassin de Pompey s'est réuni en séance ordinaire, le **21 novembre 2019 à 20h30**, à **L'Espace Multi Services Intercommunal**, sous la présidence de Laurent TROGRIC, Président, après convocation légale adressée le **15 novembre 2019**. Le secrétariat de séance a été tenu par M. MACHADO (Bouxières-aux-Dames).

Présents	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME DIDRAT-SŒUR – M. FLAMAND – M. MACHADO
<i>Champigneulles</i>	M. DETHOU – MME PLAYE – M. VERGANCE
<i>Custines</i>	M. JULIEN
<i>Faulx</i>	MME LEPRUN (suppléante de M. GRANDIEU)
<i>Frouard</i>	M. GRANDBASTIEN – M. TRANCHINA
<i>Lay-St-Christophe</i>	MME BEGORRE-MAIRE
<i>Liverdun</i>	M. BERNARDO – M. HUET – M. KOCH – MME GUENSER
<i>Malleloy</i>	MME DOUGOUD
<i>Marbache</i>	M. MAXANT
<i>Millery</i>	M. BERGEROT
<i>Pompey</i>	M. TROGRIC – M. FALCETTA – MME GEOFFROY – M. KUHN
Absents représentés	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME RASCAGNERES GARCIA à M. FLAMAND
<i>Champigneulles</i>	M. FELICANI à MME PLAYE MME SCHREIBER à M. VERGANCE
<i>Custines</i>	MME HENRY à M. JULIEN
<i>Frouard</i>	MME DROUOT à M. GRANDBASTIEN MME FOUET à M. BERNARDO (Liverdun) MME ROTA à M. TRANCHINA
<i>Lay-St-Christophe</i>	M. MEDART à MME BEGORRE MAIRE
<i>Liverdun</i>	M. DOSE à M. HUET
<i>Saizerais</i>	M. HALLIER à M. TROGRIC (Pompey)
Excusés	
<i>Champigneulles</i>	M. MARLIN – MME SCHWARZ
<i>Custines</i>	M. VERY
<i>Frouard</i>	M. BARTOSIK – M. BECKER
<i>Liverdun</i>	MME DILLMANN
<i>Montenoy</i>	M. POINT
<i>Pompey</i>	MME VILLEMIN

N°15 – DB du 21/11/2019

Rapporteur : Monsieur le Président

**Budget Principal 2019
Décision Modificative n°1**

En cette fin d'exercice budgétaire 2019 des ajustements sont proposés par décision modificative n°1 du Budget Principal.

En fonctionnement, **augmentation** du budget de fonctionnement à hauteur de 101 k€ :

(+ 283k€ de dépenses réelles, - 182k€ d'opérations d'ordre dont une diminution de 204€ au *chapitre 023 « virement à la section d'investissement »* pour équilibrer la DM).

- Ajustement des virements au budget restauration (39K€)
- Etudes, logiciel facturation et intégration données SIG dans le cadre du transfert eau et assainissement,
- Gestion de l'aire de grand passage,
- Gestion patrimoniale : augmentation de fluides, réparations de bâtiments suite à des mises en conformité,

- Participation à l'assainissement collectif des bâtiments Delta et cuisine centrale (54K€)
- Formation des agents, annonces recrutement et ajustement assurance statutaire.

En investissement, **diminution** du budget d'investissement à hauteur de 2 741k€ :

- Ajustement des crédits au regard de l'avancement du programme de réalisation des travaux d'infrastructure : -1 777 k€
 - Ajustement des crédits d'investissement au regard des avancées des projets : opérations d'entretien et d'amélioration du patrimoine, aides à la pierre, flotte automobile, développement économique...
 - Report des crédits destinés aux stations de mobilité, à l'électromobilité et au plan vélo : -520 k€,
 - Ajustement des crédits au regard de l'avancement de l'opération Beausite : - 250 k€ de dépenses d'investissement, et report à 2020 de l'inscription des recettes de vente en VEFA dans l'attente de la levée des réserves : -1 530 k€ de recettes d'investissement,
 - Report des études GEMAPI, amélioration des vergers (OPAV), étude complémentaire aux trames vertes et bleues, report des études sur la zone des vergers.
- L'équilibre de cette décision modificative se fait par l'ajustement des *chapitres 021/023 « virement entre sections »* ainsi que par la baisse de la prévision budgétaire de l'emprunt (-1 789 K€).

Je vous laisse le soin d'en délibérer.

Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable du Bureau communautaire,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

DECIDE de modifier le cadre budgétaire du Budget 2019 comme suit :

	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
Dépenses	- 2 740 681.14€	+ 101 200€	- 2 639 481.14€
Recettes	- 2 740 681.14€	+ 101 200€	- 2 639 481.14 €

Les éléments détaillés de cette modification budgétaire sont disponibles en annexe (maquette budgétaire).

VOTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré en séance

le dit jour

Ont signé au registre tous
les membres présents

Pour copie conforme,

Le Président



Laurent TROGRILIC